ENQ. 35/2012

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE PAYERNE

82

AVENANT AU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

"A la Boverie" (n° 65)

Echelle 1:1'000

Coordonnées moyennes : 561'100 / 184'350

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2012

La Syndique : C. LUISIER BRODARD — Le Secrétaire : S. WICHT

Soumis à l'enquête publique du 8 juin 2012 au 9 juillet 2012

La Syndique : C. LUISIER BRODARD — Le Secrétaire : S. WICHT

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 14 février 2013

Le Président : E. BIERI — La Secrétaire suppl. : C. ESTOPPEY

Approuvé préalablement par le Département compétent :

Lausanne, le 07 MAI 2013

La Cheffe du Département : po F. [signature]

Mis en vigueur, le 07 MAI 2013

CERTIFIE CONFORME
Service du développement territorial

1:10'000

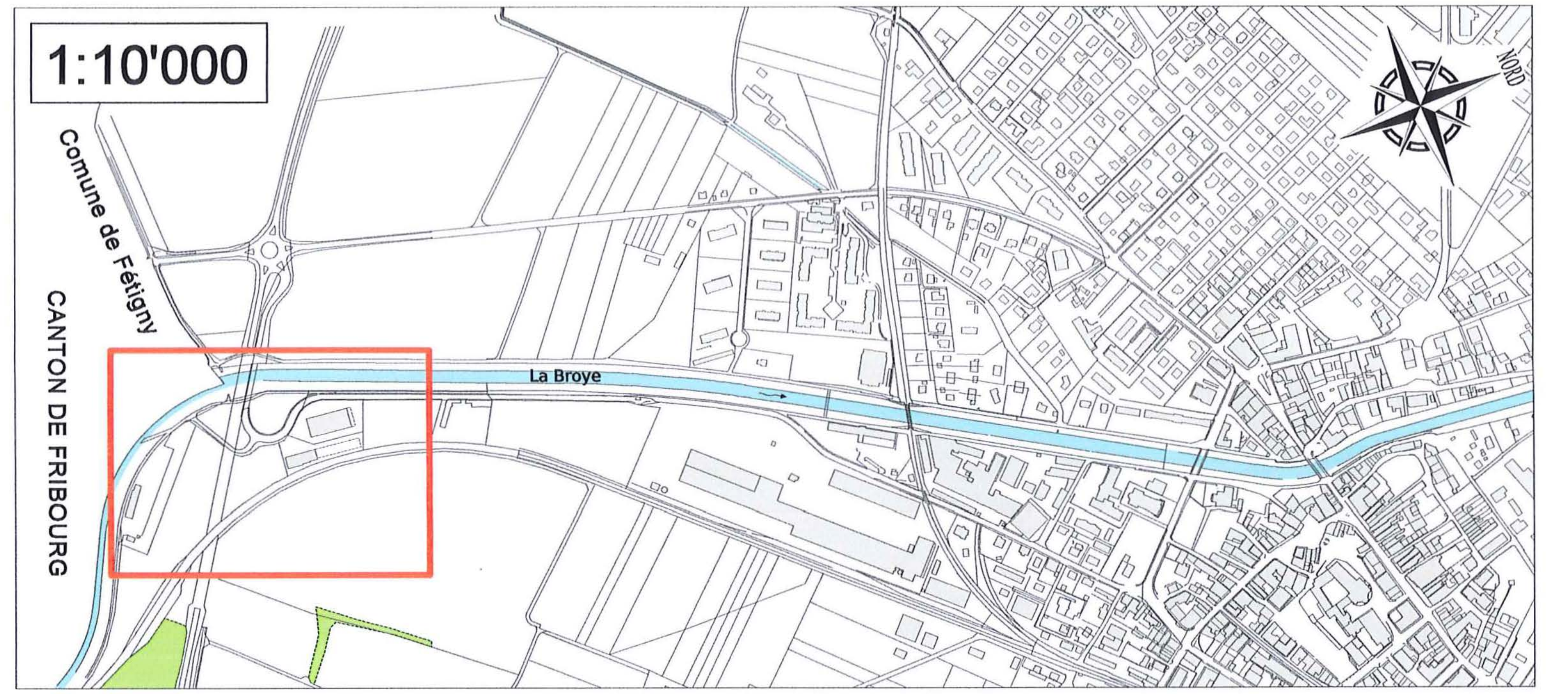

LEGENDE

Zones légalisées et maintenues (PGA et PPA "A la Boverie")

- zone industrielle (PPA)
- zone industrielle (PGA)
- zone agricole (PGA)

Avenant au PPA "A la Boverie"

- périmètre de l'avenant au PPA "A la Boverie"
- zone industrielle
- aire de verdure à l'intérieur de la zone industrielle
- accès (emplacement indicatif)

REGLEMENT

Art. 1 : La partie du territoire communal comprise à l'intérieur de l'avenant au PPA "A la Boverie" est régie par les dispositions du règlement communal sur le plan général d'affectation et de la police des constructions, zone industrielle.

Art. 2 : L'aire de verdure figurée sur le plan est inconstructible et destinée à créer une transition paysagère entre la zone industrielle et la route de contournement ouest. Elle sera arborisée au moyen d'essences indigènes de haute futaie ne dépassant pas toutefois la hauteur du tablier du pont de Simondan.

Art. 3 : Lors de tout projet de construction, les aménagements extérieurs ainsi que l'intégration paysagère devront faire l'objet d'un accord préalable de la Municipalité.

Art. 4 : Le présent document sera approuvé préalablement, puis mis en vigueur par le Département compétent. Il annule toute disposition antérieure qui lui serait contraire.

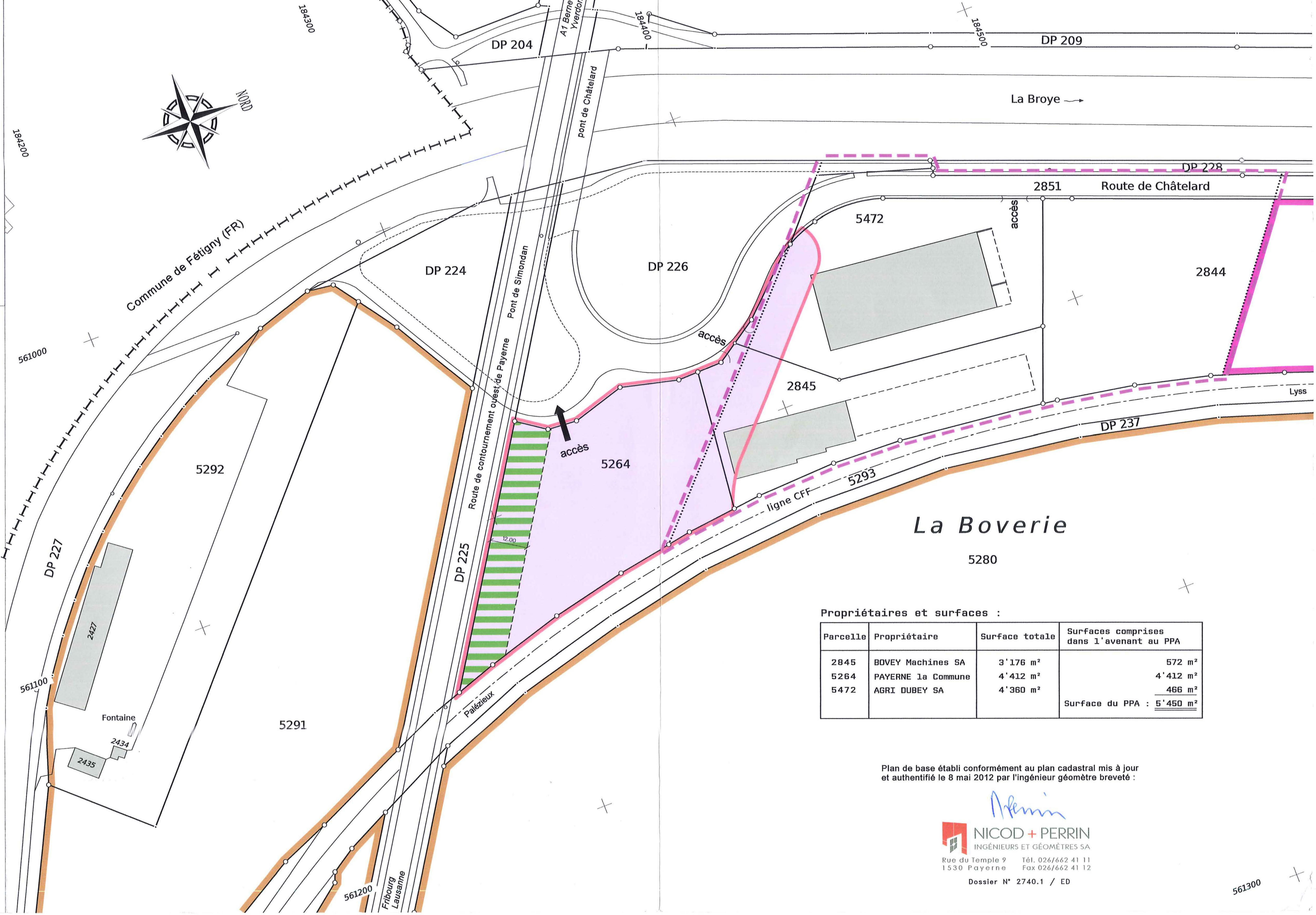

Propriétaires et surfaces :

Parcelle	Propriétaire	Surface totale	Surfaces comprises dans l'avenant au PPA
2845	BOVEY Machines SA	3'176 m²	572 m²
5264	PAYERNE la Commune	4'412 m²	4'412 m²
5472	AGRI DUBEY SA	4'360 m²	466 m²
			Surface du PPA : 5'450 m²

Plan de base établi conformément au plan cadastral mis à jour et authentifié le 8 mai 2012 par l'ingénieur géomètre breveté :

NICOD + PERRIN
INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA
Rue du Temple 9, 1530 Payerne
Tél. 026/662 41 11
Fax 026/662 41 12

Dossier N° 2740.1 / ED